



CONDITIONS D'ACCUEIL

mises à jour le 26/07/2022

Skholè des écureuils

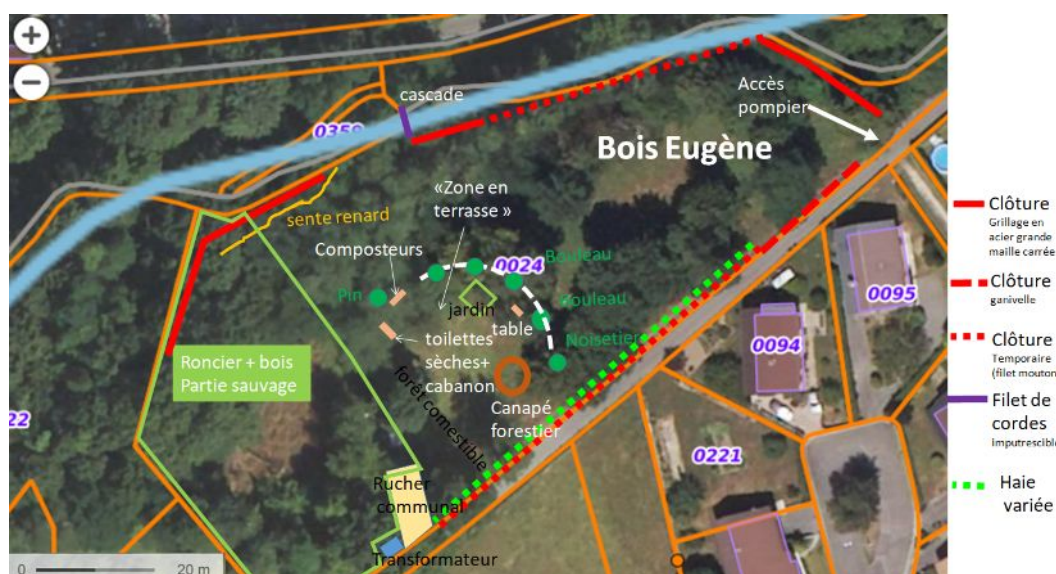
Année scolaire 2022/2023

Enfants accueillis

La Skholè des écureuils accueillera à la rentrée de septembre 2022 les enfants nés en 2019, 2018 et 2017. La rentrée est prévue le 15 septembre 2022.

Terrains et locaux

Au moins toutes les matinées (sauf avis de tempête*) se passeront sur le terrain boisé dit « Bois Eugène » rue de la Curtine d'en bas à la Motte-Servolex.

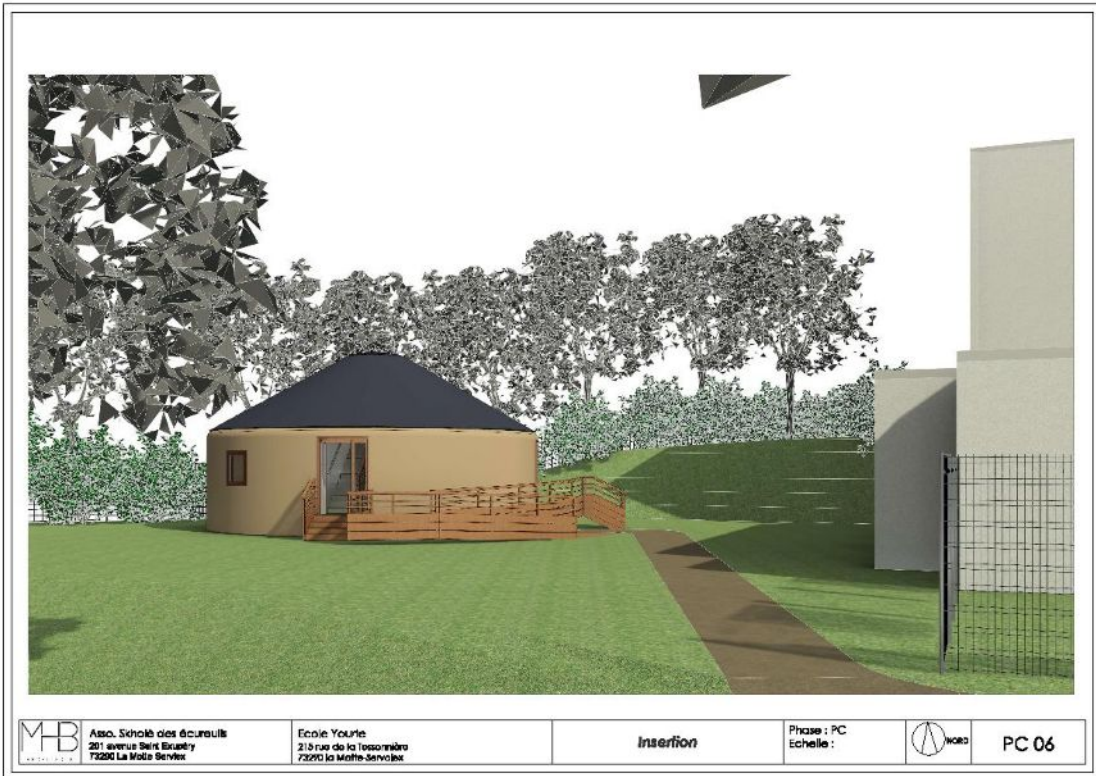


La yourte sera construite début janvier 2023. En attendant, nous disposerons les lundis, mardis et jeudis, d'une partie des locaux suivants au sein du centre de loisirs de la Motte-Servolex (CLEM) : une salle de classe, une salle de repos et des sanitaires. Le centre de loisirs est situé à 1,1km du terrain boisé : le chemin pour s'y rendre est agréable et sera l'occasion de multiples découvertes. Nous prendrons le temps de nous y rendre tranquillement. Les abords du centre de loisirs nous permettront de profiter d'un très bel environnement boisé après la sieste.

Le vendredi, nous resterons toute la journée sur le terrain.

A partir du mois de janvier, nous disposerons d'une belle yourte moderne et lumineuse de 80 m² à 400 m du terrain boisé (dans le jardin de l'EHPAD « Les Terrasses de Reinach ») comprenant une salle de sieste, une salle de classe, des sanitaires et une cuisine ouverte.

* Une salle est prévue en cas de tempête.



Période		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 15 septembre au 21 octobre 2022 et Du 7 novembre au 16 décembre 2022	Scolarité	8h30-11h45	/13h45-16h30		8h30-11h45 /13h45-16h30
	Garderie	11h45-13h45/ 16h30-17h30			
Du 3 janvier au 3 février 2023 et du 20 au 28 février 2023 et Du 2 mars au 7 avril 2023 et du 24 avril au 16 mai 2023 et du 22 mai au 13 juillet 2023	Scolarité	8h30-11h45 /13h45-16h30			
	Garderie	11h45-13h45/ 16h30-17h30			

Bois Eugène
 CLEM (salles + espace extérieur)
 Yourte+ terrain

Bois CLEM

Jusqu'au 16 décembre 2022, nous vous demanderons de déposer les enfants chaque matin sur le terrain « Bois Eugène » et de venir les chercher au CLEM sauf le vendredi où nous serons toute la journée sur le terrain boisé.

La scolarité

Deux personnes sont prévues cette année pour assurer l'enseignement et la direction de l'école

- Anne-Lise Franquemagne, créatrice du projet et formée à la Pédagogie Par la Nature
- Marie Duchateau-Berard, professeur des écoles

La garderie

Un.e animateur.ice périscolaire assurera la garderie le matin, le midi et le soir.

La garderie du midi sera également assurée à tour de rôle par les pédagogues.

Le repas des enfants est prévu de 11h45 à 12h45 suivi d'un temps calme ou du début de la sieste de 12h45 à 13h45.

Les repas

- Une collation, fournie par l'école, est prévue chaque matin sur le terrain boisé.
- La première année, il n'y aura pas de restauration collective car le prestataire envisagé, l'entreprise Leztroy, ne pourra pas nous livrer avant la rentrée 2023. Le repas sera donc fourni par les familles.
- Le goûter est fourni par les familles.

La sieste

Malgré l'obligation d'assiduité imposée par la loi « École de la confiance », les parents d'enfants de 3 ans ou moins (nés en 2019) ont la possibilité de récupérer leur enfant à 11h45 ou 12h45 pour que leur enfant puisse faire la sieste à la maison.

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000038882474/2019-09-02>

Les lundis, mardis et jeudis, la salle de repos du centre de loisirs comprend des couchettes.

Les vendredis jusqu'en décembre 2022, une tente permettra aux enfants qui en ont besoin de faire la sieste.

Participation bénévole des parents

La participation bénévole des parents est indispensable au bon fonctionnement de l'école et permet d'offrir des tarifs mesurés. Nous demandons à chaque famille de s'impliquer dans l'école à raison d'au moins une journée par mois. Un contrat de bénévolat vous sera proposé.

Nous aurons besoin de bénévoles pour notamment :

- Accompagner les enfants tout au long de la journée et assister les pédagogues d'un point de vue technique et éducatif. (besoin d'une personne par jour)
- Assurer l'entretien des terrains et de la yourte
- Rechercher des financements
- Participer à des événements (fête des saisons, portes ouvertes, marché de Noël...)
- Communiquer
- Gérer la location de la yourte
- Accompagner les ateliers en forêt (pour les familles, bébés, et enfants)

Si vous avez des compétences particulières, n'hésitez pas à nous en faire part !

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
Contact : Anne-Lise Franquemagne 07 81 75 28 73